



## Décision n° 2022/57

### Portant attribution du marché relatif à la fourniture, livraison et gestion de titres restaurant au profit de la Communauté de Communes

Le Président de la Communauté de Communes des Villes Sœurs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles R. 2182-1 et suivants°,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°20200716-7 du 16 juillet 2020 relative aux délégations données par le Conseil Communautaire au Président,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 14 avril 2022 notamment sur la plateforme <http://marchespublics596280.fr>,

Vu le classement des offres effectué en fonction des critères d'attribution suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	20.0 %
2-Valeur technique	80.0 %
2.1-Accompagnement dans la gestion et la prise en charge des commandes	20.0 %
2.2-Nombre de points acceptant les tickets restaurant dans un périmètre de 40 km	20.0 %
2.3-Absence de nombre minimum de tickets par carnet émis	10.0 %
2.4-Délais, modalités et suivi des livraisons	10.0 %
2.5-Politique de gestion des titres périmés, perdus ou volés	10.0 %
2.6-Démarches Environnementales	10.0 %

#### DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : D'attribuer le marché n°2022007 relatif à la fourniture, livraison et gestion de titres restaurant au profit de la Communauté de Communes à :

**UP**  
27 avenue des Louvresses  
92230 GENNEVILLIERS

Désignation	P.U. HT	TVA	Total TTC
Titre restaurant Valeur faciale : 8 €	8€	0%	8€
Frais de gestion	0€	20%	0€
Frais de livraison	0€	20%	0€
<b>Coût par titre restaurant</b>	<b>8€</b>	<b>0€</b>	<b>8€</b>

Article 2 : de signer toutes les pièces du marché correspondant.

Article 3 : La présente décision sera transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Communautaire.

Fait à Eu, le **26 AOUT 2022**

Le président,

Acte certifié exécutoire à Eu,  
Le  
Le Président,

Eddie Facque

Pour le Président,  
Par délégation,  
Catherine Fermat,  
Directrice Générale des Services

